Les récents programmes officiels recommandent nos techniques

C'est certes une très grande victoire.

Lisez attentivement les horaires et programmes de la classe de fin d'étude des Ecoles Primaires élémentaires (arrêté du 24 juillet 1947), B.O. n° 25 du 31 juillet 1947 : Ils sont une très nette orientation vers la modernisation de l'enseignement que nous préconisons.

Vocabulaire : Etude de mots tirés d'un texte.

Elocution et Rédaction :

a) sujets empruntés à la vie (vie familiale, vie scolaire, vie pratique). Récits d'événements de la vie quotidienne.

Correspondance interscolaire. Lettres diverses, télégrammes.

Rapports sur accidents, procès-verbaux de réunions.

Lettres d'affaires.

b) Comptes rendus de lecture et de classe en plein air.

c) Sujets libres

(Comme on le voit, la correspondance interscolaire est enfin officiellement inscrite dans les programmes.)

Histoire : Le programme préconise l'histoire de la civilisation, l'histoire du travail et du progrès telle que nous la réalisons par nos B.T. Et nous présenterons sous peu du nouveau dans ce domaine.

Arithmétique : Très nette orientation vers les enquêtes et les problèmes pratiques, dans la vie, pour lesquels nous avons tracé la voie et préparé les documents.

Sciences appliquées : Relisez le programme et vous verrez à quel point le Plan général que nous présentons ci-dessous en prépare la réalisation.

Et pour réaliser tout cela, cette note au bas du tableau des horaires : « Ces horaires ont un caractère indicatif et doivent être appliqués avec beaucoup de souplesse.

Quant aux programmes, et particulièrement en ce qui concerne l'ensemble des programmes de sciences appliqués, les I. A. devront procéder en C.D. à des aménagements ayant pour objet de les adapter aux conditions locales et de faciliter la tâche des maîtres d'une école à classe unique. »

Instituteurs et Institutrices adhérents à notre mouvement, vous pouvez sortir fièrement de la demi clandestinité, où les circonstances vous reléguaient parfois. Toutes nos techniques, tous nos plans sont officiels. Si des Inspecteurs nous contestent le droit de travailler comme nous le recommandons, ce sont eux qui ont tort. Défendez-vous ; nous vous aiderons.

Ne craignez pas non plus d'assouplir horaires et programmes, l'Arrêté du 24 juillet nous y invite.

Ne vous accrochez plus à un passé officiellement condamné.

Respectez les programmes.

Nous vous conseillons :

1° Si vous n'avez que très peu de fonds :

— Constituez une B.T. en achetant non un manuel identique pour tous les enfants, mais divers exemplaires de manuels et des Brochures B.T.

— Commencez la constitution du F S C, outil scolaire indispensable — (voir notre BENP.)

— Réalisez la correspondance interscolaire par le journal scolaire manuscrit. Remplissez la fiche jointe à ce N° pour être inscrit dans une équipe de correspondants.

2° Si vous disposez de 2000 fr. environ, en plus des réalisations ci-dessus, commandez ou construisez un **limographe C.E.L.** qui vous permettra le tirage régulier d'un beau journal scolaire.

Devis :

Limographe C.E.L. .....env. 1.100 fr.
Stencils, encre, papier ..... 900 fr.
pour l'année.

Et participez naturellement tout de suite à l'échange interscolaire.

3° Si vous disposez de 4 à 5.000 fr., alors achetez tout de suite l'Imprimerie à l'Ecole.

Achetez également notre F.S.C.

Abonnez-vous à nos publications qui **vous apporteront le matériel de base pour l'application intelligente des nouveaux programmes.**

C. F.